



SOMMAIRE

- 1- ☐ Édito
 - ☐ On veut vivre ici en paix
- 2- ☐ Hébergement d'urgence : un droit
 - ☐ Expulsion de logements de familles déboutées d'asile
- 3- ☐ Une honte pour l'humanité
 - ☐ Un historien à Gaza
 - ☐ Une poétesse en temps de guerre
- 4- ☐ Comment le fascisme gagne la France
 - ☐ Propos racistes dans une file d'attente
- 5- ☐ Discriminations en santé
 - ☐ UBU en Afrique, à Saint-Nazaire
- 6- ☐ Billet d'humeur
 - ☐ Brèves
- 7- ☐ Brèves (suite)
- 8- ☐ La disparition de Mehdi Ben Barka
 - ☐ Contacts



La mairie de Rezé

"On veut vivre ici en paix"

Le samedi 6 septembre, le marrainage républicain de deux familles géorgiennes menacées d'expulsion était célébré devant la maire de Rezé.

Cette cérémonie, suivie d'un moment festif et convivial, avait le soutien de nombreux enseignants et parents d'élèves mais aussi d'un collectif d'associations et de syndicats, et de RESF (Réseau Éducation Sans Frontières).

Un moment d'émotion et de solidarité en cette période sombre pour les défenseurs des droits humains.

Ce jour-là, la devise républicaine était à l'honneur : Liberté Égalité Fraternité.

À six mois des élections municipales, les idées d'extrême droite progressent dans notre pays comme ailleurs dans le monde.

La politique antisociale et anti-exilés du gouvernement Bayrou y a contribué en désignant des boucs émissaires.

Même si tout n'est pas imputable à cette mouvance idéologique, les violences racistes, islamophobes et homophobes se multiplient.

Quant à la défense des droits du peuple palestinien, elle ne saurait justifier les actes antisémites commis du fait de la confusion entre Juifs et gouvernement israélien.

L'Ouest n'échappe pas à la volonté des extrêmes droites d'occuper le terrain social, politique et culturel.

Le Rassemblement National y prépare des listes dans plusieurs villes. Son discours policé dissimule mal la violence de son contenu.

Des hooligans identitaires s'incrument dans les stades bretons.

Le Mouvement Chouan, « catholique et patriote », a voulu organiser une journée festive à Châteaubriant le 14 juin.

Sous couvert de gala de charité ou de valorisation des terroirs, le milliardaire Pierre-Yves Stérin tente d'imposer son idéologie ultraconservatrice avec la Nuit du Bien commun ou le label « Les plus belles fêtes de France ».

Mais des initiatives importantes se multiplient pour s'opposer à cette offensive.

Un rassemblement familial s'est tenu à Châteaubriant le 14 juin contre l'extrême droite.

Face à Stérin, des manifestations ont été organisées à Nantes contre la Nuit du Bien commun. Et les confédérations bretonnes Kenleur et Sonerien ont publié un communiqué réaffirmant « leur attachement à une culture populaire libre, inclusive et émancipatrice, loin de toute récupération ».

Plusieurs syndicats s'organisent dans les entreprises dans le réseau VISA (Vigilance Initiative Syndicale Antifasciste).

Le collectif nantais pour les droits et libertés, contre les idées des extrêmes droites, dont le MRAP fait partie, se mobilise pour agir sur les territoires périurbains dans la perspective des élections à venir.

Le comité de Saint-Nazaire intervient dans les quartiers pour rencontrer les habitants.

Le MRAP national a appelé à combattre le racisme sous toutes ses formes, sans relâche et sans hiérarchie, rappelant son attachement à l'éducation populaire, au travail de mémoire et au respect du droit international.

Les comités de Nantes et Saint-Nazaire ont organisé une formation fin juin pour mieux résister à cette vague brune.

Empêcher les idées des extrêmes droites d'arriver au pouvoir est une nécessité absolue.

Une autre vision plus solidaire de notre avenir doit s'imposer.

Le MRAP y contribuera.

*"Chantez compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute." **

*Chant des partisans (1943)



François LEVENT

Une enquête initiée en 2024 par cinq associations* aboutit à un rapport intitulé « Les enjeux de la régularisation dans l'hébergement d'urgence ».

La conclusion en est sans appel : « Alors que l'hébergement d'urgence constitue un droit fondamental garanti par le code de l'action sociale et des familles à toute personne en détresse, il est aujourd'hui devenu une voie sans issue pour trop de personnes étrangères ». Rappelons aussi la décision du Conseil d'État du 22 novembre 2023 qui étend ce droit aux étrangers sous OQTF ou déboutés du droit d'asile.

Parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête et sont en situation irrégulière, 43 % ont une activité professionnelle, 72 % ont cinq à dix ans de présence en France, 20 % ont un enfant français ou reconnu réfugié.

La loi « asile et immigration » de 2024 et la circulaire Retailleau de janvier 2025 rendent pratiquement impossible l'accès à un titre de séjour.

Le résultat est lui aussi sans appel : 350 000 personnes concernées par un hébergement d'urgence pour 203 000 places.

En Loire-Atlantique, depuis cet été, le SIAO-115 refuse la prise en charge des personnes déboutées du droit d'asile et en situation irrégulière, suivant une logique implacable : pas de droit au séjour, pas d'hébergement !

Cette logique n'est pas la nôtre ! Les mobilisations sont nombreuses, nationales et locales. Souhaitons qu'elles prennent une grande ampleur et trouvent enfin un écho dans l'opinion publique et auprès des institutions gouvernementales.

*Samu Social de Paris, Emmaus Solidarité, Centre d'action sociale protestant, association Aurore et Groupe SOS Solidarités.



Françoise THOUMAS

Été 2025 à Saint-Nazaire Expulsions de logements de familles déboutées d'asile.

Pas d'expulsion sans relogement

L'été 2025, à Saint-Nazaire, des expulsions de logement sont annoncées à une vingtaine de familles avec une cinquantaine d'enfants. Débouté·es d'asile, elles ont fait l'objet, par le passé, d'un référé mesure utile (RMU) pour une mise en demeure de quitter le logement.

L'alerte est lancée par le MRAP, Collectif Urgence sociale et UCIJ et une dizaine d'associations. Des courriers sont envoyés aux pouvoirs publics, aux élu·es locaux pour demander la continuité de l'hébergement d'urgence.

Au cours d'entrevues à la préfecture de Loire-Atlantique, à la mairie de Saint-Nazaire, chez le député M. Tavel, nous dénonçons cette pratique de la préfecture qui vise à mettre à la rue potentiellement 500 personnes **sur le département**, dont la moitié d'enfants.

Une première manifestation devant la sous-préfecture de Saint-Nazaire le 18 août réunit 80 personnes déterminées. Le 30 août 350 personnes, y compris les familles, défilent dans les rues, soutenues par les syndicats et des partis.

Entre ces deux manifestations, la mobilisation est quotidienne sur les lieux d'expulsion programmés !

Plusieurs fois, la police a renoncé à procéder aux expulsions programmées.

Une famille du Bangladesh avec une fille de six ans et sa maman enceinte de trois mois, est expulsée. Au bout d'une semaine de notre mobilisation, nous apprenons qu'il n'y aura plus de date annoncée pour les expulsions. C'est dans ces conditions qu'une famille géorgienne avec trois enfants est expulsée à Saint-André-des-Eaux le 22 août, alors qu'en même temps une délégation d'associations est reçue à la préfecture ! De même une expulsion s'est déroulée par surprise à Blain le 29 août. Un référé Liberté annule la mesure d'expulsion pour une seule famille. Il se crée un « Collectif des familles » qui participe aux réunions, manifestations, rendez-vous. Un réseau d'alerte téléphonique est constitué pour manifester

sur place dès que la police arrive. La mobilisation s'étend dans les écoles, les parents d'élèves, les syndicats. La presse locale est très attentive dès le début du mouvement, nous est favorable. Le maire de Saint-Nazaire interpelle l'État par une lettre au ministre, M. Retailleau, contre cette politique de mise à la rue.

Nos prochains rendez vous, outre les marchés du dimanche, sont une fête de soutien le 20 septembre et devant le tribunal de Saint-Nazaire le 24 septembre, où des familles sont assignées en référé par France-Horizon, gestionnaire.

Comment en est-on arrivé là ?

Durant la période de l'examen de la demande d'asile, les personnes ont le droit d'avoir un logement. En général, il est proposé en CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs/demandeuses d'Asile) ou HUDA (Hébergement d'Urgence pour les mêmes).

Au moment du refus de la demande d'asile, les personnes ainsi logées reçoivent des « mises en demeure » de quitter la structure par l'associa-

tion gestionnaire du logement puis par la préfecture. Souvent, les familles n'ont pas de solution d'hébergement et faute de proposition du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), elles se maintiennent dans le logement, de façon « indue » dit-on.



Marie-Élisabeth ALLAIRE

Depuis des mois, l'État israélien poursuit sa guerre génocidaire contre le peuple palestinien. Dans une impunité totale, avec l'appui actif des États-Unis et en l'absence de sanctions de l'Union européenne, il viole en permanence le droit international, et ne fait pas mystère de son projet de déporter ou d'éliminer la population palestinienne. Chaque jour des dizaines de Gazaouis meurent sous les bombes et les balles israéliennes.

C'est une honte pour l'humanité, qui va durablement marquer notre siècle.

N'a-t-on pas entendu des responsables israéliens non seulement nier l'existence de l'état de famine déclaré par l'ONU mais en rejeter cyniquement la responsabilité sur... l'ONU ?

Le parlement israélien a voté l'annexion de la Cisjordanie. Netanyahu et Smotrich clament partout qu'il n'y aura jamais d'État palestinien alors que l'assemblée générale de l'ONU vient de voter pour la « solution à deux États » et qu'enfin, Emmanuel Macron annonce officiellement que la France va reconnaître en ce mois de septembre l'État de Palestine.

Cette initiative n'a de sens que si est respecté le droit entier et souverain du peuple palestinien à l'autodétermination et si des mesures concrètes sont mises en œuvre pour mettre fin à l'occupation, à la colonisation et à l'apartheid.

Nous saluons les décisions courageuses du gouvernement espagnol qui, après avoir reconnu l'État de Palestine en 2024, a annoncé une série de mesures pour consolider l'embargo notamment sur les ventes d'armes et de carburant pour l'armée israélienne, l'interdiction de l'importation de produits provenant des colonies illégales. La France doit en faire autant.

Face à l'inaction des gouvernements, les peuples continuent de se mobiliser.

La « Global Sumud Flotilla » avait prévu d'atteindre le territoire palestinien à la mi-septembre afin d'y acheminer de l'aide humanitaire et « briser le blocus israélien », après deux tentatives bloquées par Israël en juin et juillet. Un de ses bateaux avait

été attaqué alors qu'il était ancré près de Tunis. À l'occasion de la Journée Internationale de la Paix, le 21 septembre, de nombreux responsables politiques, syndicaux et associatifs (dont le MRAP) ont appelé à la reconnaissance de l'État de Palestine.



Augustin GROSDOY

Un historien à Gaza

« Un historien à Gaza » de Jean-Pierre Filiu nous fait part de ce que l'auteur a vu, vécu, appris durant son séjour d'un mois à partir de fin 2024 dans la Bande de Gaza, où il a fait des séjours réguliers. « Rien ne me préparait à ce que j'ai vu et vécu à Gaza » écrit-il. Outre les récits précis sur la vie quotidienne toujours révoltants bien que connus, ce livre amène des analyses politiques sur l'histoire de Gaza, depuis 1965, ses partis politiques, les gangs, le jeu politique mené par Israël, les USA. La lecture de ce livre nous apporte plus de connaissances concrètes sur la vie (surtout la mort !) de toutes ces victimes de la guerre mais aussi une vision politique de la part d'un connaisseur du peuple palestinien dont il parle la langue.

Marie-Élisabeth Allaire

Une poétesse en temps de guerre

Hend Jouda, poète et nouvelliste palestinienne, productrice radio, née et vivant au camp de réfugiés Al-Bureij à Gaza, désormais réfugiée en Egypte. Un premier recueil de poèmes en traduction française est publié en septembre par les éditions Hérès Limite (traduction Mireille Mikhaïl & Henri Jules Julien).

Élisabeth CRUSSON

**Nous ne maquillons pas la tragédie
Nous n'embellissons pas sa laideur
Nous ne nous habituons pas à la perte et à la destruction
Et nous roulons nos gâteaux sur les ruines
Non parce que nous avons perdu les murs de nos maisons
Mais c'est notre façon de dire que nous sommes là pour rester
Cette vie ne nous ressemble pas mais nous la ferons autant que possible**

Nous ressembler

Que signifie être poète en temps de guerre

Cela signifie s'excuser
Abonder en excuses
Pour les arbres brûlés
Pour les oiseaux sans nids
Pour les maisons pulvérisées
Pour les longues crevasses aux flancs des rues
Pour les enfants pâles avant et après la mort
Et le visage de chaque mère triste
Ou tuée



Hend Jouda © Marché de la Poésie

Que signifie être en sécurité en temps de guerre

Cela signifie avoir honte
De ton sourire
De ta chaleur
De tes vêtements propres
De tes heures creuses
De ton bâillement
De ta tasse de café
De ton sommeil paisible
De tes proches en vie
De ta satiété
De l'eau disponible
De l'eau potable
De la possibilité d'une douche
Du hasard d'être encore en vie

Oh mon Dieu

Je ne veux pas être poète en temps de guerre

Dans son ouvrage « Comment le fascisme gagne la France » (La Découverte, mai 2025), sous-titré « de Macron à Le Pen », Ugo Palheta, sociologue, maître de conférences à l'université de Lille, refond son ouvrage publié en 2018 "La possibilité du fascisme, France, la trajectoire du désastre".

L'auteur veut repréciser ce qui relève de la « fascisation », du « néofascisme », du « fascisme ». Ce dernier est « un mouvement de masse qui prétend œuvrer à la régénération d'une "communauté imaginaire" considérée comme organique (nation, race et/ou civilisation) [...] régénération qui doit passer par la purification ethno-raciale, par l'anéantissement de toute forme de conflit social et de toute contestation ».



Ugo PALHETA
Photo ©Alain JOCARD - AFP

Il parle, pour le présent de « processus de fascisation » et du RN comme « néo-fasciste ».

Il considère que le concept de « populisme » brouille la compréhension de ce que sont réellement les organisations d'extrême droite et leur projet politique en masquant la continuité avec la matrice originelle du fascisme.

En France, l'accumulation de contre-réformes néolibérales autoritaires entraîne l'approfondissement des inégalités et donc la colère populaire. Mais la faiblesse des « forces révolutionnaires » ne rend pas nécessaire le recours au fascisme par le capitalisme français.

Ugo Palheta examine alors les reconfigurations du champ politique français en trois blocs : néolibéral-autoritaire avec la macronie, national-autoritaire dominé par le RN et un bloc de gauche dont l'unité est menacée en permanence.

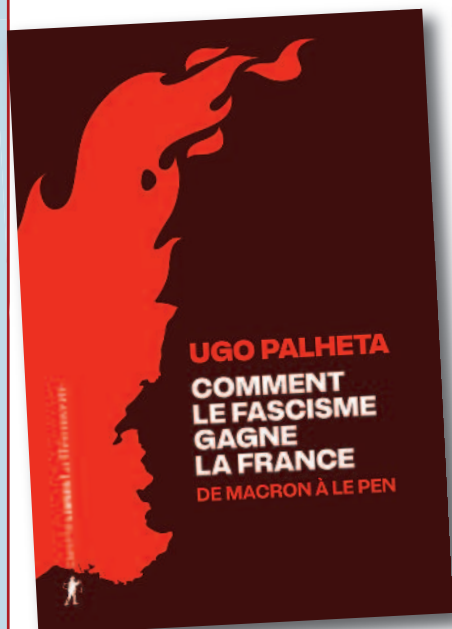
L'état néo-libéral – même autoritaire – n'est pas le fascisme et la dictature n'est pas toujours la meilleure solution pour la classe dominante. La stigmatisation, l'essentialisation et l'infériorisation des groupes minoritaires, caractéristiques du racisme systémique, sont inscrites dans les politiques de l'État, notamment dans la montée de l'islamophobie.

Et ce qui unifie l'électorat d'extrême droite c'est son niveau d'hostilité exceptionnel à l'égard des immigrés, des musulmans, des juifs, des Roms et l'assimilation de l'immigration à l'insécurité, au « terrorisme », à la menace pour l'« identité française ». C'est par opportunisme que la direction du RN masque son antisémitisme. Il existe des voies pour s'opposer au RN car son ancrage militant reste faible.

Ce combat est à articuler à l'opposition au néo-libéralisme et au durcissement autoritaire de l'État, à la lutte contre la xénophobie et le racisme.

Ugo Palheta nous ouvre des perspectives de réflexion et d'action pour sauvegarder notre commune humanité.

Augustin Grosdoy



Propos racistes dans une file d'attente

Le mercredi 16 juillet, dans la file d'attente de la Caisse primaire d'assurance maladie de Nantes, une femme de 37 ans a proféré des propos racistes à l'encontre des personnes qui attendaient leur tour (les traitant de « profiteurs ») et

les a agressées à l'aide d'une bombe lacrymogène.

Dans un communiqué commun, la LDH et le MRAP ont dénoncé les propos et les actes racistes d'une gravité insupportable qui se répandent et se banalisent, menaçant toute notre société. Ils se sont également insurgé contre le démantèlement des services publics et les coupures budgétaires qui font le terreau de la concurrence haineuse entre les personnes et ouvrent des brèches dans notre socle social.

Une plainte a été déposée.

En France, un homme blanc a 50 % de chance de plus qu'une femme noire d'être considéré comme une urgence vitale quand il consulte dans un service d'urgence pour une douleur thoracique (cf. rapport de la Défenseure des droits, Claire Hédon)

Prévenir les discriminations dans les parcours de soins

Claire Hédon rappelle que ces discriminations prennent racine dans un contexte de pénurie multiforme : budget limité, demandes accrues du fait du vieillissement de la population, pénurie de personnel soignant et dégradation de ses conditions de travail. Elle a recueilli 1500 témoignages de patients discriminés entre novembre 2024 et janvier 2025. Ces discriminations ont lieu à différents stades du parcours de soin :

Accès aux soins urgents : il y a sous-évaluation par les services d'urgence de la douleur et de la gravité des symptômes exprimés par les femmes, notamment lorsqu'elles sont jeunes, d'origine étrangère ou perçues comme telles. De plus persiste un préjugé raciste, « le syndrome méditerranéen » - sans fondement médical - selon lequel les personnes d'origine nord-africaine ou noire exagèrent leurs symptômes ou douleurs, cela entraîne une minimisation ou un refus de prise en charge. Idem pour les personnes addictes (alcool ou drogues).

Prise de rendez-vous : il y a discrimination économique qui peut aller jusqu'à un refus explicite de donner un rendez-vous à un patient bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (CSS) ou de l'aide médicale d'État (AME). Une patiente a essuyé un refus « car elle est noire et grosse et que la gynécologue ne verra rien à l'examen ».

Refus d'accès à la consultation : des personnes de confession musulmane portant un voile ont été renvoyées au motif de la « laïcité du cabinet ». Idem pour les personnes en situation de handicap quand le lieu de consultation n'est pas accessible.

Au cours de la prise en charge : il peut y avoir non-respect de la vie privée, du consentement, du droit à l'information, voire harcèlement par les propos « chochette », « trop douillette », « les femmes on les connaît », dont les conséquences sont des renoncements aux soins, des retards, des pertes de chance...

Propositions : élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte en créant un observatoire national des discriminations en santé, en développant la formation des personnels contre les stéréotypes, en facilitant le dépôt de plainte.



Chantal PITARD

Ubu en Afrique, à Saint-Nazaire



Salle comble au Jean-Bart à Saint-Nazaire, les 27 et 28 septembre pour les deux représentations de « Ubu en Afrique », par le Théâtre du Tiroir* des Affabulations de Laval. Cette pièce est le 3^{ème} acte des célébrations des 150 ans d'Alfred Jarry né à Laval en 1873. Après les multiples déclinaisons des aventures du Père Ubu par Alfred Jarry lui-même, le Théâtre du Tiroir nous propose celle survenue en Afrique où Ubu, simple capitaine d'armée, plutôt bête et peureux, est poussé par sa femme, la mère Ubu, à tuer le Roi du pays de Guikonya pour prendre sa place et surtout ses richesses. Mais, cornegidouille !! il va vite devenir un tyran comme tant d'autres, abusant de son pouvoir. Toute comparaison avec des situations contemporaines étant certainement fortuite ! Commencée dans le meilleur style de Jarry, la pièce dérive lentement, à la plus grande satisfaction des spectateurs, vers des problématiques très actuelles.

Sur scène les mercenaires de Wagner en Afrique poursuivent leurs exactions. Les acteurs s'interrogent sur les actions de la France en Afrique, sur leur avenir et leur choix de partir pour cette France qui les traite si mal. En particulier dans leur volonté d'y faire leur vie et leurs difficultés dans les démarches pour régulariser leurs situations administratives

À la grande satisfaction générale, l'un d'entre eux, dans la vraie vie, vient d'avoir ses papiers. Et, hasard, le 27 septembre était aussi le jour d'une manifestation des associations nazairiennes devant la sous-préfecture pour protester contre les expulsions de leur logement d'urgence de familles déboutées du droit d'asile sans proposition de relogement d'urgence. Interprétée en 18 langues, la farce – mais est-ce vraiment une farce – par 17 actrices et acteurs amateurs dont la plupart viennent d'Afrique et sont réfugié.e.s ou demandeurs de refuge en Mayenne, Ubu Roi est une nouvelle aventure qui va parfois les ramener dans leur pays d'origine où sévissent de nombreux pères Ubu. Après Gaza, Les Suppliantes – qui furent présentées à Saint-Nazaire en octobre 2017 –, Réfugiés poétiques et La Conférence des oiseaux, c'est le 5^{ème} chantier citoyen de la compagnie du Tiroir pour redire que « Le pays que l'on préfère est la terre entière ».

*<https://www.theatre-du-tiroir.com/>

Augustin Grosdoy



Ouest-France le 26/9/25 © CHAUNU

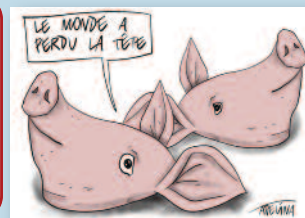
Si vous avez déjà eu plusieurs fois affaire avec la justice, si vous êtes condamné une fois encore, alors insultez les juges, faites croire qu'il y a un complot contre vous, insurgez-vous contre des lois que vous avez vous-mêmes votées. Si vous avez beaucoup de culot, vous pouvez même invoquer une atteinte à l'Etat de droit. Pendant ce temps-là, on ne parlera pas des raisons pour lesquelles vous avez été condamné. Bon, si vous n'êtes pas un ancien président de la République ou présidente d'un parti politique, ça ne marchera pas...

Françoise Mahé

Brèves

Têtes de cochons

Mardi 9 septembre, 9 têtes de cochons ont été posées devant des mosquées à Paris et Montreuil. L'hypothèse d'une ingérence étrangère avec l'intention de déstabiliser la société française se confirme. Ces dernières années, des enquêtes ont montré que des attaques et dégradations menées contre des lieux de culte juifs avaient été commises et des étoiles de David taguées à Paris, des mains rouges sur le Mémorial de la Shoah...), par des ressortissants étrangers agissant pour le compte de la Russie. Cela n'enlève rien aux caractères islamophobe et antisémite de ces actions racistes provocatrices...



"Canard enchaîné" © ADELINA

Colère

Contre le projet de budget 2026, la colère monte dans la population. Plusieurs journées de mobilisation ont eu lieu en septembre, notamment le 10 « Bloquons tout » et le 18, journée de grève et de manifestation organisée par l'intersyndicale. Les raisons de se mobiliser sont réelles et sérieuses. La violence sociale des politiques conduites ces dernières années s'accompagne d'un affaiblissement des droits démocratiques, du renoncement à lutter contre le racisme et les discriminations. Le MRAP s'oppose résolument à la tentation du bouc émissaire. Ce ne sont pas les immigrés qui sont responsables des déficits budgétaires, pas plus que les maigres contributions d'aide publique au développement. Il est illusoire de penser vivre en paix au détriment d'autres populations dont les conditions de vie sont profondément affectées par les inégalités, la guerre et le réchauffement climatique.

La Baule (encore !)

Dans la bonne ville de la Baule », le numéro d'août 2025 du mensuel « La Baule + » publie des courriers de lecteurs dont le caractère raciste n'échappera à personne, sauf peut-être à l'auteur qui parle des femmes « bâchées par leur cache-sexe facial », qui « affichent avec ostentation leur fierté d'être soumises ». Il ironise sur ces « langues inconnues et si douces à l'oreille » et exprime sa « crainte » de voir les rues de la Baule « envahies le soir d'hommes à forte pilosité aux regards salafistes ». N'en jetez plus !

Hooliganisme d'extrême droite dans les tribunes du foot breton

Les supporters ultra de Rennes et Guingamp étaient majoritairement réputés à gauche. Depuis un an ou deux, les tribunes semblent avoir inversé la tendance. Des groupes de hooligans se rendent de plus en plus visibles lors des matchs, jusqu'à effectuer des saluts nazis. Ces tribunes deviennent un vivier pour des groupuscules identitaires qui participent aussi à des actions violentes dans la rue.



Illustration "Basta" © Ilex

Pour une culture populaire libre, inclusive et émancipatrice

Les représentants des confédérations Kenleur (qui regroupe les cercles celtiques de danseurs et danseuses) et Sonorien (qui regroupe les bagadoù), engagés dans la valorisation des cultures populaires de Bretagne, ont tenu à exprimer leur ferme opposition au label "Les Plus Belles Fêtes de France", récemment attribué à plusieurs événements culturels à travers le territoire. "Derrière ce label, présenté comme apolitique, se cache une initiative portée par Pierre-Édouard Stérin, entrepreneur milliardaire et mécène engagé dans des projets politiques ultraconservateurs. Fondateur du Fonds du Bien Commun, il est également à l'origine du projet Périclès, qui vise à structurer l'extrême droite en France et à influencer les politiques culturelles locales. Le label "Les Plus Belles Fêtes de France", attribué par un comité issu de cette galaxie idéologique, s'inscrit dans une stratégie de reprise en main identitaire du secteur culturel, sous couvert de valorisation des terroirs".

Les porteurs de parole

Dans le cadre des interventions du collectif nantais pour les droits et libertés, contre les idées des extrêmes droites, des militantes et militants de la LDH et du MRAP sont allés discuter un dimanche matin sur le marché de La Chapelle-sur-Erdre. Une initiative très appréciée à renouveler.

Faire venir sa famille en France

« Parl'on » de Solidarité Estuaire organise le jeudi 16 octobre, dans les locaux d'Emmaüs-Saint-Nazaire, un colloque :

« Réunionification et regroupement familial : faire venir sa famille en France ».

Cette journée permettra d'échanger et de s'informer sur les repères juridiques et les pratiques autour du regroupement et de la réunification familiale.

Niveau de français

La loi « Immigration et Asile » et la circulaire Retailleau ont rehaussé les exigences des niveaux de français pour obtenir des titres de séjour pluriannuels, des cartes de résident (10 ans) ou la nationalité française.

Les cours de français dispensés par l'OFII (Office français d'immigration et d'intégration) aux bénéficiaires d'un premier titre de séjour deviennent facultatifs et sont dématérialisés (sauf pour les non scripteurs, non lecteurs).. Plus de 64 000 personnes seraient concernées en 2026, avec les difficultés qu'on imagine : non accès à une connexion, isolement devant un écran, impossibilité d'une aide personnalisée... Encore une idée pour créer de sans papiers ?

Encore et encore...

Le 26 juin, la France a encore été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour « contrôle d'identité au faciès ». Les hommes jeunes et perçus comme arabes, noirs ou maghrébins ont quatre fois plus de risques de faire l'objet d'au moins un contrôle d'identité que le reste de la population et douze fois plus de risques d'avoir un contrôle poussé (fouille, palpation, ordre de partir).



Journal "L'Humanité" Photo ©AFP

Propos racistes

Un professeur de l'antenne de Rezé de l'Université catholique de l'Ouest (UCO) avait été condamné en 2014 pour injures racistes. Sur Twitter il se présentait comme « blanc, homophobe, antisémite, xénophobe, sadique et asocial » et avait pour image de profil « une miniature d'Adolf Hitler avec des étoiles de David à la place des yeux ».

Ces propos ont mis en émoi les étudiants. L'enseignant a demandé à l'UCO de mettre fin à sa collaboration. La direction de l'UCO assure qu'elle ne savait rien.

Aide médicale d'État

Le 10 septembre, le gouvernement démissionnaire a renoncé à ses projets de restriction de l'accès à l'Aide médicale d'État pour les étrangers en situation irrégulière. Les décrets avaient pourtant été signés début septembre par F. Bayrou. Mais la vigilance demeure de mise face aux projets de stigmatiser les personnes étrangères.

Soral condamné

L'idéologue antisémite Alain Soral a été reconnu coupable le jeudi 11 septembre de provocation à la haine raciale et incitation à la violence armée. Dans des vidéos de 2020, il appelait à prendre le pouvoir par les armes et désignait des personnalités juives comme ennemies.

Des notes de police illégales

Début juillet, le Conseil d'État a débouté le Ministère de l'Intérieur et rejeté, sur la forme, la création d'un fichier des étrangers en situation irrégulière. On attend le jugement sur le fond par le Tribunal administratif de Nantes saisi par le Syndicat des avocats de France et la Ligue des Droits de l'Homme.

17 octobre 1961

Ce jour de 1961, alors que les Algériens manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu qui leur était imposé, plus de deux cents personnes périrent dans une répression sanglante. La mémoire de l'événement est liée à l'histoire de l'immigration et des bidonvilles de Nanterre, à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie



Photo ©AFP - Fernand PARIZOT

Cameroun

Le président de la République a officiellement reconnu que la France avait mené « une guerre » au Cameroun contre des mouvements insurrectionnels avant et après l'indépendance de 1960, dans un courrier adressé le 12 août au Président camerounais. Dans un rapport remis dès janvier les historiens ont fait « ressortir qu'une guerre avait eu lieu au Cameroun, au cours de laquelle les autorités coloniales et l'armée française ont exercé des violences répressives de nature multiple », et que cette « guerre s'est poursuivie au-delà de 1960 avec l'appui de la France aux actions menées par les autorités camerounaises indépendantes ».

